

Communiqué de presse de la Fédération des auto-entrepreneurs

Désormais, les auto-entrepreneurs ont aussi leur C.E.

La Fédération des auto-entrepreneurs et le réseau A+® animé par Kristal service s'associent et lancent le premier Comité d'Entreprise dédié aux auto-entrepreneurs.

Pourquoi créer un CE pour les auto-entrepreneurs ?

Avec plus de 250 000 déclarations d'auto-entrepreneurs depuis le 1^{er} janvier 2009, ce nouveau statut est un véritable phénomène de société et fait beaucoup parler de lui. Ses qualités et ses limites sont régulièrement décortiquées dans la presse.

C'est en partant de l'analyse d'une de ses limites – un certain sentiment de solitude chez les auto-entrepreneurs - que la FEDAE, en partenariat avec le réseau A+® animé par Kristal service, a décidé de leur proposer le premier Comité d'Entreprise spécialement conçu pour eux.

Gros plan sur le Comité d'Entreprise

Il permet aux auto-entrepreneurs et à leur famille de :

- ✓ Bénéficier de réductions exceptionnelles (de -10 à -50 %) dans tous les domaines : voyages, vacances, locations, sorties, spectacles, loisirs, mode, sport, cadeaux, culture, gastronomie, déco... grâce à leur Carte Privilèges personnalisée.
- ✓ Recevoir des informations sur les mises à jour du CE des auto-entrepreneurs 2 fois par mois.
- ✓ Disposer d'une plateforme d'aide et d'information pour faire les bons choix.

Sur le plan pratique :

- ✓ L'adhésion au CE des auto-entrepreneurs est instantanément rentabilisée, elle est accessible aux adhérents de la Fédération des auto-entrepreneurs.
- ✓ Aucune obligation d'achat minimum n'est imposée.
- ✓ Les réductions sont accordées directement par les enseignes partenaires selon leur méthode de vente.

L'essentiel

En adhérant à ce CE, les auto-entrepreneurs développent un sentiment d'appartenance, ils font partie d'une "famille", ils ne sont pas isolés.

La Fédération des auto-entrepreneurs

Présente auprès des auto-entrepreneurs depuis le début de l'aventure, la Fédération des Auto-entrepreneurs a pour vocation de les accompagner dans la durée : elle informe, forme, rassemble, représente et met en relation les auto-entrepreneurs. Elle les oriente aussi vers des clients et partenaires potentiels, par l'intermédiaire d'une place de marché. En participant ainsi à la promotion du régime et à son évolution, et en réunissant les acteurs du secteur, elle fait valoir le professionnalisme des auto-entrepreneurs par le biais d'une charte déontologique qui garantit le sérieux de la prestation aux clients. Forte de plus de 4 000 membres, cette association loi 1901 bénéficie d'une large représentativité nationale et d'une solide légitimité.

La société Kristal Service

Cette société propose à des organisations* de toutes tailles des solutions de fidélisation personnalisées. Elle assure la promotion d'enseignes partenaires* auprès de ses adhérents qui bénéficient de leurs services à des conditions préférentielles. En partenariat avec la FEDAE, elle répond à la problématique suivante : comment faire en sorte que les auto-entrepreneurs puissent, eux aussi, bénéficier d'un Comité d'Entreprise susceptible de leur offrir des réductions et avantages intéressants ?



* Organisations telles que : l'Union Nationale des Diffuseurs de Presse, la Chambre Syndicale Nationale des Forces de Vente, ADP Air, la Chambre de Commerce et d'Industrie Franco-Portugaise, La Mie Câline...

* A+®, un réseau regroupant de grandes enseignes nationales : 3SUISSES, Moving, Intersport, MisterGoodDeal, Kiabi, Aramis, Hôtels & Préférences, Electrolux, Thomas Cook, Look Voyages, Domicours, TravelHorizon, Maeva, Hertz, La Halle, Micro Application, Belambra VVF...

Contacts presse :

Fédération des auto-entrepreneurs

Grégoire Leclercq – Président de la FEDAE

06 64 26 60 72 – gregoire.leclercq@fedae.fr

www.federation-auto-entrepreneur.fr

Société Kristal service

Christian Pioche - Gérant

03 87 38 94 96 info@kristal-service.fr

www.kristal-service.fr